

Séance du 25 octobre 2021

Gestion des déchets

Le Conseil a adopté le tableau prévisionnel du tableau de couverture du coût-vérité des déchets pour l'exercice 2022. Aux questions de Gaëtan THIBAUT (PluS), de Véronique VANDEGOOR (DéFI) et de Bernard DE RO (cdH), le Bourgmestre Pierre HUART a insisté : cette hausse correspond au coût-vérité réel de la gestion des déchets, elle est prise pour rester conforme face aux obligations qu'impose la Région wallonne. De plus, ce tarif devrait rester stable plusieurs années car il prend déjà en compte certaines dépenses supplémentaires annoncées par in BW. La ville de Nivelles reste parmi les communes où la taxe est la plus faible. « Quant au pris du sac, il reste inchangé » a terminé Pierre HUART.

Modification budgétaire n°3

Au terme d'une présentation par l'Echevin des Finances Germain DALNE, rappelant e.a. qu'une MB consiste à adapter les montants de crédits budgétaires déjà votés lors du budget, les propositions ont été adoptées. En cette période sanitaire particulière, le groupe PluS n'a pas voté contre, il s'est abstenu.

Passage pour piétons Grand-Place

Evelyne VANPEE (cdH) s'est interrogée quant à l'état dégradé du passage pour piétons à proximité de la rue de Mons. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a fait lui-même ce constat. Saluant l'énorme travail du service Travaux qui surveille en permanence l'état des voiries et des trottoirs et fixe la priorité des interventions, les réparations seront effectuées dans les meilleurs délais.

Ferme de l'Hostellerie

« Quelles mesures de sécurité la Ville peut-elle prendre pour les fêtes qui y sont organisées par les mouvements de jeunesse ? » a demandé Evelyne VANPEE. L'Echevine de la Jeunesse Isabelle BOURLEZ a souligné le souci des jeunes arrivant déjà éméchés. Le Bourgmestre Pierre HUART a alors expliqué le système-test proposé et mis en place (vente d'un nombre max. de boissons) pour y pallier. La responsabilité revient toutefois aux organisateurs, avec la Ville et la zone de police restent en dialogue. Pierre HUART a aussi rappelé que la Ville a renforcé l'éclairage à l'entrée des lieux et a réussi à obtenir le placement d'un radar répressif pour limiter la vitesse des véhicules.

Rue de l'Athénée

« Pourquoi le chantier n'a-t-il pas encore démarré » s'est demandée Evelyne VANPEE. L'Echevin Pascal RIGOT s'est montré rassurant : malgré un certain retard, les offres ont été ouvertes le 22 septembre. Leur analyse est en cours, au terme de laquelle l'adjudication pourra avoir lieu

Cellules vide du centre-ville

Bernard DE RO (cdH), évoquant un classement des villes relayé par la presse, a demandé des précisions concernant Nivelles. L'Echevin du Commerce Benoît GIROUL a confirmé la baisse des cellules vides au centre-ville. Il a aussi confirmé que le Plan d'action opérationnel « commerce » est en cours de finalisation. Une présentation sera bientôt organisée pour les commerçants puis pour le Conseil communal.

Poubelles publiques

Evoquant le retrait d'une poubelle publique à la rue de l'Enfant, Bernard DE RO a souhaité des explications. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé qu'un plan « poubelles » est en cours de réalisation, mis sur pied en collaboration avec l'asbl BeWaPP. Sur base de cette analyse, certaines poubelles sont supprimées, d'autres déplacées ou ajoutées. Il s'agit d'une réorganisation qui, de manière globale, ne verra pas diminuer le nombre de poubelles dans l'entité.

Centre culturel

Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Louison RENAULT (PluS) ont rappelé que la reconnaissance du Centre par la FWB n'est pas encore effective. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ a expliqué que la Ville est pour l'instant dans l'attente d'un rapport d'experts. Ce document devrait permettre à la Ville de faire une offre pour le rachat des 30 % de parts du bâtiment à la FWB, rendant alors la Ville pleinement propriétaire des lieux.

Transparence

Arguant d'un décret wallon permettant l'accès aux documents du Conseil communal par les citoyens, Louison RENAULT et Bernard DE RO ont demandé la position du Collège à ce sujet. Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé qu'il était souhaitable d'attendre la publication du texte pour en connaître les modalités précises, cette mise en œuvre allant représenter une charge de travail supplémentaire non négligeable pour le personnel communal.

Récollets

Gaëtan THIBAUT s'est interrogé quant aux conséquences de la décision de classement des arbres du site. Pascal RIGOT a expliqué que le dossier était en bonne voie de finalisation administrative. Le promoteur devra tenir compte de ce lieu classé dans son futur projet. Le Bourgmestre Pierre HUART a quant à lui mis l'accent sur la nécessité de préserver les bâtiments

Val de Thines

« Où en est-on ? » a demandé Louison RENAULT. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le 25 octobre [jour de la séance], le recours du promoteur contre la décision de la Ville concernant les voiries a été accepté.

Covid Safe Ticket

Gaëtan THIBAUT a demandé ce qu'il en était du contrôle du CST en matière de vie privée. Le Bourgmestre Pierre HUART a d'abord précisé qu'à Nivelles, c'est la réglementation wallonne et les instructions du Gouverneur BW qui sont d'application. Effectivement, aucune disposition ne concerne la personne qui procède au contrôle, à l'exception qu'il revient à l'organisateur de l'activité de le désigner.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.